



Vaccination antigrippale

Les personnes qui souhaitent se faire vacciner en Mairie sont priées de déposer leur prise en charge du vaccin antigrippal au plus tard

le vendredi 30 octobre 2026

au secrétariat ou dans la boîte à lettres de la Mairie.

La vaccination sera effectuée par

le Docteur MAUFROY

le mercredi 04 novembre 2026

à 9h30 en Mairie.